PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT  DE L’ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE

TENUE LE 3 avril 2023, 19h00,

En virtuel

PRÉSENCES

|  |  |
| --- | --- |
| Geneviève Allard, directrrice  | Sandra Pimparé |
| Yanik Pilon | Jonathan Lantagne  |
| Mathieu Gagnon | Manon Labonne  |
| Marie-Pier Breton | Karine Mathon  |
| Émilie Léger | Kassandra Gauthier  |
| Bissam Karafi  | Katherine Proulx-Gilbert  |
|  | Absents : Dominique Parent,  |

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est déclarée ouverte à 19h03 par Mathieu Gagnon . Le quorum est atteint.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
2. Ouverture de la réunion;
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 mars 2023;
5. Parole au public;
6. Critères de sélection de la direction d’école-pour approbation;
7. SEJ-18 : coûts réels et cadre du SDG
8. Grille-matières 2023-2024- pour approbation;
9. Campagne de financement- pour approbation;
10. Cahier d’exercices – pour approbation
11. Gala Reconnaissance
12. Activités du SDG- pour approbation
13. Consultation PEVR
14. Mot du représentant au comité de parents;
15. Mot de la direction;
16. Date de la prochaine réunion; 15 mai 2023 en présentiel
17. Levée de l’assemblée.

L’ordre du jour est approuvé par Marie=Pier Breton

Adopté à l’unanimité

C.É.22-23-25

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 27 mars 2023

Le procès verbal est approuvé par Marie-Pier Breton

Adopté à l’unanimité

C.É.22-23-26

4.PAROLE AU PUBLIC

Il n’y a pas de public.

5.CRITÈRES DE SÉELCTION DE LA DIRECTION D’ÉCOLE

Geneviève Allard présente les critères.

Les critères sont approuvés par Émilie Léger.

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-27

6.SEJ-18; coûts réels et cadre du SDG

 Geneviève Allard présente le document pour les coûts réels et la cadre d’organisation du SDG.

Proposé par Kassandra Gauthier

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-28

 7. GRILLE MATIÈRE 2023-2024

Geneviève Allard présente la grille matière pour l’ensemble de l’école pour 23-24.

 Proposé par Karine Mathon

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-29

8-CAHIER D’EXERCICES

Geneviève Allard annonce que les cahiers d’activité seront achetés par les parents. Il est convenu que la ristourne ira aux parents. Choix du magasin à faire.

Proposé par Manon Labonne

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-30

9-Gala Reconnaissacne

Les membres du CÉ accepte de remettre 65$ au comité de parents pour le Gala reconnaissance du 24 mai prochain. Madame Guylaine Desrosiers est la parent bénévole reconnue.

Proposé par Marie-Pier Breton

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-31

10-ACTIVITÉS DU SDG

Le 2 mai prochain, Méga Animation vienne à l’école. Le 15 juin prochain, ce sera Gabzy.

Proposé par Jonathan Lantagne

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-32

11-CONSULTATION PÉVR

Geneviève Allard présente la consultation aux membres.

Proposé par Sandra Pimparé

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-33

12-MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mathieu Gagnon mentionne une réunion de comité de parents où il a été question de la SEJ-18. Il mentionne la crainte du comité de parents de ne pas avoir le ratio 1/20 l’an prochain. Le Gala Reconnaissance aura lieu le 24 mai prochain. Il y aura élection de 3 membres parents sur le CA.

13- MOT DE LA DIRECTION

Geneviève Allard mentionne les formations obligatoires à faire par les membres du CÉ d’ici la fin de l’année.

14-DATEDE LA PROCHAINE RÉUNION : 15 mai 203 en présentiel

15-LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mathieu Gagnon annonce la fin de la réunion à 20h16.

Proposé par Marie-Pier Breton

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-34

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, directrice Mathieu Gagnon, président

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, secrétaire